

Echo du Conseil Municipal de St Bonnet de Chavagne

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 21 juillet 2015 et a débattu des sujets suivants :

Travaux :

Le remplacement des fenêtres et portes-fenêtres sur les logements communaux est terminé. Il reste les volets à poser. Les stores sur les baies vitrées de la Mairie ont été installés.

Les aménagements de sonorisation de la salle des fêtes sont repoussés car ils demandent un conseil plus spécialisé avant d'entreprendre tel ou tel investissement.

Point sur le budget :

Une petite décision modificative est votée à l'unanimité pour alimenter les lignes budgétaires qui permettront le remboursement de cautions sur les logements et le prélèvement de nouvelles cautions au moment où les locataires changent. Il y a beaucoup de changement cette année.

Actualités intercommunales :

Le Maire a informé le Conseil Municipal sur la nouvelle composition de l'assemblée de la Communauté de Communes du Pays de St Marcellin. Le Préfet n'avait pas encore transmis l'arrêté qui stipule cette nouvelle répartition.

Robert Pinet a présenté l'état d'avancement du projet de fusion des intercommunalités du Sud Grésivaudan en lien avec le contenu de la loi Notre.

Divers :

Le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée 2015 est de 84. Les tarifs des prestations périscolaires sont reconduits au même niveau. Les documents administratifs de rentrée seront envoyés aux familles pour un retour avant le 24 août soit avant la réunion de pré rentrée.